

**PROVINCE DE QUÉBEC
MRC DES PAYS-D'EN-HAUT
VILLE D'ESTÉREL**

Procès-verbal de la séance spéciale du Conseil municipal de la Ville d'Estérel tenue au lieu ordinaire des séances, le samedi 5 mai 2007 à 11 h.

Sont présents :

Son Honneur le Maire

André Nadeau

Messieurs les conseillers

Lawrence Nadler
Jean-Pierre Nepveu
Roger Martel

Absence motivée

Joëlle Berdugo Adler
Jean-Jacques Desjardins
Ronald Kulisek

Formant quorum.

Son Honneur le Maire souhaite la bienvenue aux citoyens présents.

Ordre du jour

1. Adoption de l'ordre du jour
(Rés. 2007-05-61)
2. P.I.I.A. Lot B-616, 22 av. d'Anjou (S. Lieblein), implantation d'une piscine
(Rés. 2007-05-62)
3. Renouvellement de l'entente de tarification pour les services bancaires
(Rés. 2007-05-63)
4. Perception électronique des comptes de taxes et installation d'un terminal pour offrir le service carte débit
(Rés. 2007-05-64)
5. Période de questions
6. Levée de l'assemblée
(Rés. 2007-05-65)

Résolution no : 2007-05-61

1.0 Adoption de l'ordre du jour

Proposé par : Roger Martel

Appuyé par : Lawrence Nadler

IL EST RÉSOLU,

D'ADOPTER l'ordre du jour tel que présenté.

Résolution no : 2007-05-62

2.0 P.I.I.A. Lot B-616, 22 av. d'Anjou (Sam Lieblein), implantation d'une piscine;

ATTENDU la tenue d'une assemblée du CCU le 10 avril 2007;

ATTENDU qu'à la réunion du Conseil municipal du 20 avril dernier la demande de dérogation mineure déposée par M. Sam Lieblein concernant l'implantation d'une piscine en empiétant dans la marge latérale a été refusée;

ATTENDU que suite à ce refus M. Lieblein a révisé l'implantation de la piscine et qu'elle est désormais conforme au règlement de zonage et au P.I.I.A. tel qu'il apparaît au plan d'implantation en date du 28 avril 2007;

ATTENDU que le projet de construction de la piscine comprend également l'aménagement paysager d'une partie de la propriété tel que montré au plan préparé par « Métaxus » datant du mois de mars 2007;

Proposé par : Roger Martel

Appuyé par : Lawrence Nadler

IL EST RÉSOLU

D'APPROUVER le plan d'implantation et d'intégration architecturale tel que soumis par M. Sam Lieblein.

Résolution no : 2007-05-63

3.0 Renouvellement de l'entente de tarification pour les services bancaires

ATTENDU que la ville a demandé à la Banque Nationale du Canada de réviser sa tarification pour diminuer les frais administratifs annuels relativement aux services bancaires;

ATTENDU que la Banque Nationale du Canada offre deux options :

- ♦ option 1 Réduction de la marge de crédit à 150 000 \$ sur 12 mois et 350 000 \$ additionnel pour les mois de décembre, janvier et février.
 - ♦ taux d'intérêt de la marge de crédit est fixé selon le taux de base plus 0 %;
 - ♦ taux d'intérêt sur le solde net quotidien créditeur est fixé selon le taux de base moins 3.4 %;

- ♦ option 2 Marge de crédit à 500 000 \$ sur 12 mois.
 - ♦ taux d'intérêt de la marge de crédit est fixé selon le taux de base plus 0 %;
 - ♦ taux d'intérêt sur le solde net quotidien créditeur est fixé selon le taux de base moins 3.8 %;

ATTENDU que la directrice administrative recommande l'option 1;

Proposé par : Lawrence Nadler

Appuyé par : Roger Martel

IL EST RÉSOLU,

D'ACCEPTER l'option 1 de la Banque Nationale du Canada révisant les conditions administratives bancaires pour la période du 1^{er} mai 2007 au 30 avril 2008;

D'AUTORISER le maire et le directeur général à signer, pour et au nom de la ville, l'entente de renouvellement de tarification pour les services bancaires et ce, conformément à l'offre de service datée du 20 avril 2007.

Résolution no : 2007-05-64

4.0 Perception électroniques des comptes de taxes et installation d'un terminal pour offrir le service carte débit

ATTENDU que la ville a demandé à la Banque Nationale du Canada (solution d'affaires) de lui fournir une offre de service pour la perception électronique des comptes de taxes et la mise en place d'un service de carte débit;

ATTENDU que la directrice administrative évalue les coûts d'utilisation à environ 220 \$ annuellement;

ATTENDU que l'implantation de ces nouveaux services permettra aux contribuables d'utiliser une méthode de paiement électronique;

ATTENDU que la directrice administrative recommande l'adhésion à ces deux (2) nouveaux services;

Proposé par : Roger Martel

Appuyé par : Jean-Pierre Nepveu

IL EST RÉSOLU,

D'ACCEPTER l'offre de service de la Banque Nationale du Canada (solution d'affaires).

5.0 Période de questions

Résolution no : 2007-05-65

6.0 Levée de la séance

Proposé par : André Nadeau

Appuyé par : Jean-Pierre Nepveu

IL EST RÉSOLU,

DE LEVER la séance spéciale.

ANDRÉ NADEAU
MAIRE

LUC LAFONTAINE,
DIRECTEUR GÉNÉRAL